Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902373-20260330-000034-DE

COMMUNE DE LA ROCHE-MAURICE

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2026

L'an Deux Mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures trente les membres du conseil municipal de la commune de La Roche-Maurice se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Lénaïc Blandin, Maire, convoqués le vingt-quatre mars deux mille vingt-six conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres convoqués : Lénaïc BLANDIN, Elodie ROUE, Emmanuelle APPERE, François ABJEAN, Benoît CHELVEDER, Pauline DOGUE, Vincent LE VIOL, Josiane LE BIHAN, Rodolphe GAGNEPAIN, Stéphane GUEVEL, Gil COULON, Dominique LE BIHAN ; Patricia GRUET, Patrice GUEZOU, Emmanuel CABIC, Thuriane RANNOU, Tangi LEON, Anne-Marie CABON, Elodie BLOUCH.

Absents excusés ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Rodolphe GAGNEPAIN

Membres du Conseil : 19
Présents : 19
Ont pris part à la délibération :
Pour : Contre : 0
Abstention : 0
Date de Convocation : 24 mars 2026

DEL 34-2026 : Suppression d'un emploi de Secrétaire général adjointe

Vu l'article L313-1 du Code général de la fonction publique ;

La délibération du 30 juin 2025 (n°31-2025) porte création d'un emploi de secrétaire général adjoint sur le grade de rédacteur. Ce poste est actuellement occupé par un agent contractuel rémunéré sur l'indice IB 638, IM 539 fixé par cette délibération. L'agent a signifié sa démission au 30 avril 2026. Il est donc proposé de supprimer cet emploi à cette date.

Après en avoir délibéré, le Conseil APPROUVE, à l'unanimité, la suppression de l'emploi de secrétaire général adjoint sur le grade de rédacteur ou rédacteur principal 2ème ou 1ère classe.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Lénaïc BLANDIN

MAIRIE DE LA ROCHE-MAURICE 29800 (Finistère)